



Le bulletin

N° 40

Janvier 2001

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'UTA est un des départements de l'Institut de Psychologie : composante de l'Université Lumière Lyon 2. En septembre 2000, je vous ai fait part d'un projet de rattachement direct de l'UTA à la Présidence de l'Université Lyon 2. Cela sera fait au 1er janvier 2001, selon la décision votée le 3 novembre 2000 par le Conseil d'Administration de l'Université.

L'UTA devient un service général de l'Université et il n'est prévu aucune fusion avec d'autres activités de l'Université, comme cela

avait pu être envisagé, il y a quelques années. Il s'agit donc d'une promotion pure et simple de l'UTA au sein de l'Université, qui reconnaît ainsi la spécificité et la réussite de l'UTA dotée de **nouveaux statuts** publiés dans ce bulletin. Ceux-ci **actualisent les missions** de l'UTA et utilisent le terme de **public senior** beaucoup plus pertinent et reconnu sur le plan international. Dans cette perspective, la notion de perfectionnement scientifique et culturel est introduite, prenant en compte d'une part l'élévation continue du niveau des connaissances et d'autre part l'allongement de la durée moyenne de la vie : plus de 6 années ont été gagnées depuis la création de l'UTA il y a 26 ans. L'UTA voit son **autonomie pédagogique renforcée**. Des conventions pour-



ront être passées avec les unités de formation et de recherche universitaires.

La direction de l'UTA recevra les délégations nécessaires à une **gestion autonome** dans le cadre des règles administratives et financières d'un service général de l'Université. Le nouveau rattachement de l'UTA représente une simplification administrative très importante et devrait favoriser une approche prévisionnelle de la gestion financière de l'UTA pour faire face à la croissance continue des effectifs, à l'évolution des attentes des étudiants de plus en plus instruits et exigeants.

Pour assister le directeur, le **Conseil de l'UTA** est créé. Il est composé de 19 membres :

- ♦ 5 membres de droit nommés par le Président de l'Université,

Dans ce numéro :

Le mot du président	pages	1, 2
Statuts de l'UTA	page	3
Statuts de l'AEUTA	pages	4, 5
Assemblée Générale	page	6
Enquête	page	7
Effectifs	page	7
Congrès AIUTA	pages	8, 9
Activités—Arts et civilisations	page	10
Activités—Archéologie	page	10
Activités—Visites commentées	pages	10, 11, 12
Activités—Langues	page	12
Activités—Rencontres thématiques	page	13
Communiqué	page	13
Activités—Journée d'Étude "J.E"	pages	14, 15
Courrier des lecteurs	page	16

Le bulletin

Bulletin de l'Association des
Etudiants de l'U.T.A.

Siège social : Université Lumière 2

Adresse Postale :

39bis, rue de Marseille - 69007 Lyon

adresse e-mail aeuta@aol.com

pour consulter notre site internet :

www.univ-lyon2.fr/uta/ (rubrique AEUTA)

Nous n'avons pas la possibilité d'assurer de permanence téléphonique. Bulletin réservé aux seuls adhérents de l'AEUTA, paraissant 3 fois par an.

- ♦ 4 personnalités extérieures,
- ♦ 10 membres élus, parmi lesquels **4 représentants des usagers**, c'est à dire les étudiants, exerçant des responsabilités au sein de l'UTA.

On doit constater qu'il n'est fait aucune mention **au mode associatif** de représentation des étudiants.

Les attributions **exécutives** du Conseil de l'UTA sont essentiellement d'adopter le **budget** et de se prononcer sur les **grandes orientations**.

Un règlement intérieur est en préparation, il devra notamment définir le mode de scrutin.

En définitive, l'Université consacre la réussite de l'UTA et signe son engagement dans un phénomène de société. Cette décision constitue un message important vers le ministère de l'Éducation Nationale et vers les collectivités locales.

Notre **Association** doit, elle aussi, s'adapter à l'évolution de son environnement.

Inchangés depuis 1993 nos statuts doivent être modifiés. Ces modifications ont été préparées par notre Conseil d'Administration du 20 novembre 2000 et elles seront soumises à notre prochaine Assemblée Générale du 29 janvier 2001 pour adoption. Les **objectifs** poursuivis sont essentiellement de favoriser le recrutement de nouveaux bénévoles, plus jeunes dans les équipes de notre bureau pour faire face au développement de nos activités et ensuite de rendre possible le vote par correspondance de nos administrateurs, élargissant ainsi les possibilités d'expression de nos adhérents.

Vous trouverez dans ce bulletin le **projet de statuts**. Les parties modifiées apparaissent en caractères gras italiques.

La **rentrée** s'est globalement bien passée, que tous ceux qui y ont participé en soient remerciés. Naturellement quelques saturations de salles ont été observées. Il s'agit — soit, et d'une manière imprévisible, de nouvelles salles, — soit d'un phénomène récurrent que la mise en place des Utagoras n'a pu empêcher. Les questions qui me sont souvent posées sont les suivantes :

—Est-il pertinent de proposer le même enseignant, même avec un programme différent, dans le cycle classique des conférences et à Utagora ?

—Peut-on longtemps maintenir le tarif unique, dont les personnes à revenus modestes et ne suivant qu'un cours, commencent à souffrir ? Cette dernière question évoquée dans notre dernier bulletin est fort complexe, la direction de l'UTA est décidée à l'aborder. Notre Association sera partie prenante dans la recherche de solutions.

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré au moment des inscriptions. A ce jour, nous sommes 5840 adhérents mais tous ne sont pas

encore comptabilisés. Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux membres et les invite à participer à la vie de leur Association en assistant à son Assemblée Générale du 29 janvier 2001.

Je regrette qu'un grand nombre d'étudiants, près de la moitié, par manque d'information, ou par négligence n'adhère pas à l'Association et ne reçoive pas le Bulletin se voyant ainsi privé d'informations aussi importantes pour l'avenir de l'UTA.

J'espère que vous tous, étudiants, êtes satisfaits de l'UTA et de l'AEUTA et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2001.

Je tiens également à présenter mes vœux de bonheur les plus amicaux à tous les bénévoles entièrement dévoués à la réussite de l'UTA.

Jean Terré

STATUTS DU SERVICE GÉNÉRAL "UTA" **"Université Tous Âges"**

Article 1 : Création

Il est créé par délibération du Conseil d'Administration de l'Université Lumière Lyon 2 en date du 3 novembre 2000, et conformément à l'art 25, al. 3 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur et au décret n° 95-550 du 4 mai 1995 relatif aux services généraux des universités, un service général intitulé : Université Tous Ages.

Article 2 : Missions

L'UTA participe à la mission culturelle de l'Université Lumière Lyon 2 auprès des publics seniors sollicitant un accompagnement ou un perfectionnement scientifique et culturel favorisant le développement et l'enrichissement de leur vie sociale.

A cet effet, l'UTA entretient des relations privilégiées avec les enseignants-chercheurs du département de gérontologie sociale de l'Université.

L'UTA a vocation à organiser, dans le cadre de sa mission, toutes actions pluridisciplinaires et transversales relevant de l'Université, et à passer convention, seule ou en liaison avec les UFR concernées par ces actions.

Article 3 : La direction

La direction de l'UTA est assurée par un directeur, enseignant-chercheur de l'Université Lumière Lyon 2, nommé par le Président de l'Université pour un mandat renouvelable de cinq ans, et d'un directeur adjoint responsable des services administratifs et financiers nommé par le Président de l'Université.

Le Directeur de l'UTA peut recevoir, dans la limite de sa mission, délégation de signature du Président de l'Université. Il prépare le projet de budget propre au service, intégré à celui de l'Université et en assure l'exécution. A ce titre, il peut recevoir délégation de signature ou délégation de pouvoir du Président de l'Université, en application du décret n° 94-39 du 14 janvier 1994.

Le directeur est assisté d'un Conseil de 19 membres.

Article 4 :

Le Conseil de l'UTA: composition et modes de désignation :

L'UTA est dotée d'un Conseil qui comprend :

- ♦ 5 membres de droit :
 - Le Président de l'Université Lumière Lyon 2 *qui préside le Conseil, ou son représentant*
 - Le directeur de l'UTA
 - Le directeur adjoint
 - Le directeur de l'institut de Psychologie
 - 1 représentant désigné par le Conseil d'Administration en son sein
- ♦ 10 membres élus au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.
 - 4 représentants des enseignants élus par et parmi les enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels assimilés effectuant un service annuel d'au moins 36 heures équivalent TD à l'UTA, apprécié dans l'année qui précède celle des élections
 - 2 représentants des personnels IATOS élus par et

parmi les IATOS personnels titulaires et contractuels affectés à l'UTA.

4 représentants des usagers élus par et parmi les responsables des implantations, des amphithéâtres, des groupes de recherche et des ateliers de l'UTA.

- ♦ 4 personnalités extérieures choisies par les membres de droit et les membres élus du Conseil parmi les représentants des organisations nationales, internationales, des collectivités territoriales et centres culturels.

Les membres du Conseil de l'UTA sont élus ou désignés pour 5 ans.

Le mode de déroulement du scrutin est défini dans le règlement intérieur de l'UTA.

Le directeur est habilité à inviter aux débats du Conseil, avec voix consultative, toute personne en fonction de ses compétences et de l'ordre du jour.

Article 5 : Le Conseil de l'UTA :

Attribution et modalités de fonctionnement.

Le Conseil de l'UTA se réunit au moins 2 fois par an. Il est chargé notamment d'adopter le budget propre du service général, conformément à l'art. 21 du décret du 14 janvier 1994, relatif au budget et régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, et se prononce sur les grandes orientations du service.

L'ordre du jour est proposé par le directeur du service ou par 1/3 des membres du Conseil en exercice.

Le Conseil ne peut valablement délibérer que si la moitié plus un des membres du Conseil en exercice sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint lors d'une première réunion, le Conseil peut valablement délibérer lors d'une 2^{ème} réunion convoquée dans un délai maximum de 15 jours, avec le même ordre du jour quel que soit le nombre des présents ou représentés. Les délibérations du Conseil sont prises à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Article 6 :

Toute proposition de modification des présents statuts sera soumise à l'avis du Conseil, avant d'être présentée au Conseil d'Administration de l'Université Lumière Lyon 2.

DAG le 7 novembre 2000



Association des Étudiants de l'Université Tous Âges

STATUTS de l'AEUTA présentés par le C.A. du 20 /11/2000
et soumis à l'Assemblée Générale du 29/01/2001

♦ Article 1

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : **"Association des Étudiants de l'Université Tous Âges"**.

♦ Article 2

Cette Association a pour but de créer des liens d'amitié entre ses membres, de faciliter pour ses adhérents l'utilisation des moyens dont dispose l'Université et de représenter les usagers auprès des responsables de l'Université. En outre, elle peut organiser toute activité complétant les enseignements de l'Université Tous Ages.

♦ Article 3

Le siège social est fixé dans les locaux de l'Université Lumière Lyon 2, à Lyon. **L'adresse postale est : 39 bis rue de Marseille 69007 Lyon , elle peut être modifiée par le conseil d'administration, cette décision devra être approuvée par l'Assemblée Générale suivante .**

♦ Article 4

La durée de l'Association est limitée à la durée de l'Université Tous Ages.

♦ Article 5

L'Association se compose :

- de membres actifs ou adhérents :

sont considérés comme tels ceux qui sont inscrits à l'Université Tous Ages, ont adhéré à l'Association et ont versé à l'Association, une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale.

- de membres d'honneur

nommés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration et choisis parmi les personnes ayant rendu des services signalés à l'Association. Ils sont dispensés de cotisation **mais conservent les mêmes prérogatives à l'Assemblée Générale .**

- de membres bienfaiteurs

dispensés de l'appartenance à l'UTA et ayant la personnalité physique ou morale, qui s'engagent à verser annuellement une somme au moins égale à dix fois la cotisation de base.

-de membres associés dispensés de l'appartenance à l'Université Tous Ages **et devant être présentés par un membre actif de l'AEUTA.** Ils ont accès aux activités de l'Association: **visites**

commentées et voyages de fin d'année . Ils s'engagent à verser annuellement une somme égale à quatre fois la cotisation de base.

♦ Article 6

Cessent de faire partie de l'Association, sans que leur départ puisse mettre fin à l'Association :

- Les membres décédés,
- Ceux qui auront donné leur démission par lettre adressée au Président,
- Ceux qui auront été radiés pour non

renouvellement de la cotisation annuelle

- Ceux qui ont été exclus pour motif grave .

Dans ce dernier cas l'intéressé sera invité par lettre recommandée à se présenter devant le conseil d'administration pour fournir des explications .

♦ Article 7

Les ressources de l'Association se composent :

- des cotisations versées par les membres,
- des subventions qui peuvent lui être accordées par l'Etat et les autres collectivités publiques,
- des intérêts et revenus des biens appartenant à l'Association,
- du montant des prestations

correspondant aux activités organisées par l'Association conformément à l'article 2.

♦ Article 8

Il est tenu au jour le jour une comptabilité "deniers " par recettes et dépenses et, s'il y a lieu, une comptabilité "matières ". Cette comptabilité est conforme au plan comptable défini par les textes en vigueur.

♦ Article 9

L'administration de l'Association est dirigée par un Conseil comprenant **deux collèges:**

- un **1er** collège de membres **actifs**

représentant chacune des implantations de U.T.A., à raison d'un administrateur par implantation.

- un **2^{ème}** collège de membres **actifs** élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale , rééligibles **et dont le nombre est compris entre 15 et 24 .**

- ♦ Les membres **actifs** du second collège sont renouvelés chaque année par tiers.

Le vote a lieu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de vacances, le Conseil pourvoit au remplacement provisoire des membres. Il est procédé au remplacement définitif **par le vote des membres actifs** lors de la prochaine Assemblée Générale.

Association des Étudiants de l'Université Tous Âges

...suite de la
page 4

Les pouvoirs de ses membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés .

Le Conseil d'administration aura la possibilité d'organiser un vote par correspondance pour élire les administrateurs du 2^{ème} collège .

De plus le bureau aura la possibilité de proposer au Conseil d'administration la cooptation de membres actifs supplémentaires renouvelables dans les mêmes conditions . Le nombre des membres cooptés sera limité à 5 .

♦ Article 10

Le bureau du Conseil d'Administration se compose de :

- ♦ un Président
- ♦ un à **Trois** vice présidents
- ♦ un secrétaire et un secrétaire-adjoint
- ♦ un trésorier et un trésorier-adjoint
- ♦ un ou plusieurs membres **actifs** chargés de la conduite d'activités particulières **conformément à l'article 2**.

Les membres **actifs** du bureau sont élus pour un an par le Conseil d'Administration. Leur mandat est renouvelable.

♦ Article 11

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du Président avec ordre du jour ou sur la demande du quart des membres du Conseil d'Administration **En cas d'urgence le Président peut convoquer un Conseil d'administration extraordinaire .**

Les décisions sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

♦ Article 12

L'Assemblée Générale se compose de tous les membres **actifs** de l'Association. Ses décisions sont obligatoires pour tous.

Elle a lieu une fois par an. Elle est convoquée au moins quinze jours à l'avance avec indication de l'ordre du jour. Elle est présidée par le Président en exercice, ou son représentant, assisté des membres du bureau.

En outre des matières portées à l'ordre du jour, par le Conseil d'Administration, toute proposition portant la signature de vingt membres **actifs** au moins et déposée au secrétariat huit jours au moins avant la date prévue pour la réunion, pourra être soumise à l'Assemblée.

Les décisions sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés. Le scrutin secret est de droit si

un membre le demande.

♦ Article 13

Une Assemblée Générale extraordinaire peut être convoquée, en cas de circonstances exceptionnelles, par le Président, sur avis conforme du Conseil d'Administration ou sur la demande écrite d'un cinquième des membres **actifs** de l'Association, dans les conditions définies par l'article douze.

Elle statue sur les questions importantes qui lui sont soumises, telles que prorogation, dissolution ou fusion de l'Association. Les décisions sont alors prises au scrutin secret à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

♦ Article 14

Un règlement intérieur, proposé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale, peut déterminer les détails d'exécution des présents statuts.

♦ Article 15

En cas de dissolution, volontaire, statuaire ou judiciaire, l'Assemblée Générale extraordinaire statue sur la dévolution du patrimoine de l'Association. Elle désigne l'établissement, en principe l'Université Tous Ages, ou ses ayants droit, qui recevra le reliquat de l'actif, après paiement de toutes dettes et charges de l'Association et tous frais de liquidation. Elle nomme des liquidateurs investis de tous pouvoirs nécessaires.

Les mots en gras italiques concernent les modifications apportées depuis l'établissement des derniers statuts (décembre 1993)

20 Novembre 2000



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE

Le Président vous prie de bien vouloir assister à la 22^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AEUTA qui se tiendra

le lundi 29 janvier 2001

9 heures précises

Espace Jean Couty 56 rue Sergent M. Berthet 69009 LYON .

(salle des fêtes de Gorge de Loup, sur l'esplanade du parking de Gorge de Loup)

➤ *N'oubliez pas de vous munir de vos cartes UTA et AEUTA, elles vous seront demandées à l'entrée.*

Ordre du jour

9 heures	<i>accueil et formalités administratives</i>
9 heures 15	<i>début de l'A.G. et vote des nouveaux statuts</i>
9 heures 30	<i>élections de 8 administrateurs (2^{ème} collège)</i>
9 heures 45	<i>compte rendu d'activités</i>
10 heures 15	<i>présentation des comptes et obtention du quitus</i>
10 heures 30	<i>perspectives</i>
10 heures 45	<i>résultats des élections</i>
11 heures	<i>fin de l'A.G.</i>

Appel à Candidature

Huit postes sont soumis à candidature . Afin d'offrir un choix, n'hésitez pas à présenter votre candidature à l'Assemblée Générale : pourvu que vous ayez du temps à consacrer à notre Association Pour le cas où vous ne l'auriez pas encore fait, adressez votre lettre de motivation à notre Secrétaire, avant le **15 janvier 2001** au plus tard :

Madame Odette ASCHENBROICH 52 chemin du Vieux BOURG - 69280 Ste CONSORCE

Conseil d'Administration

A l'issue de l'Assemblée Générale, un premier Conseil d'Administration (administrateurs du premier collège, responsables d'implantation , et du deuxième collège élus) se réunira sur place :

11 heures 30 *élection du nouveau bureau*

POUVOIR

Je soussigné (e).....n° carte étudiant UTA.....
donne pouvoir à Mme,Mlle,M.....(1)
qui assistera à l'Assemblée Générale du 29 janvier 2001

Fait àle Signature
(précédée de " **BON POUR POUVOIR** ")



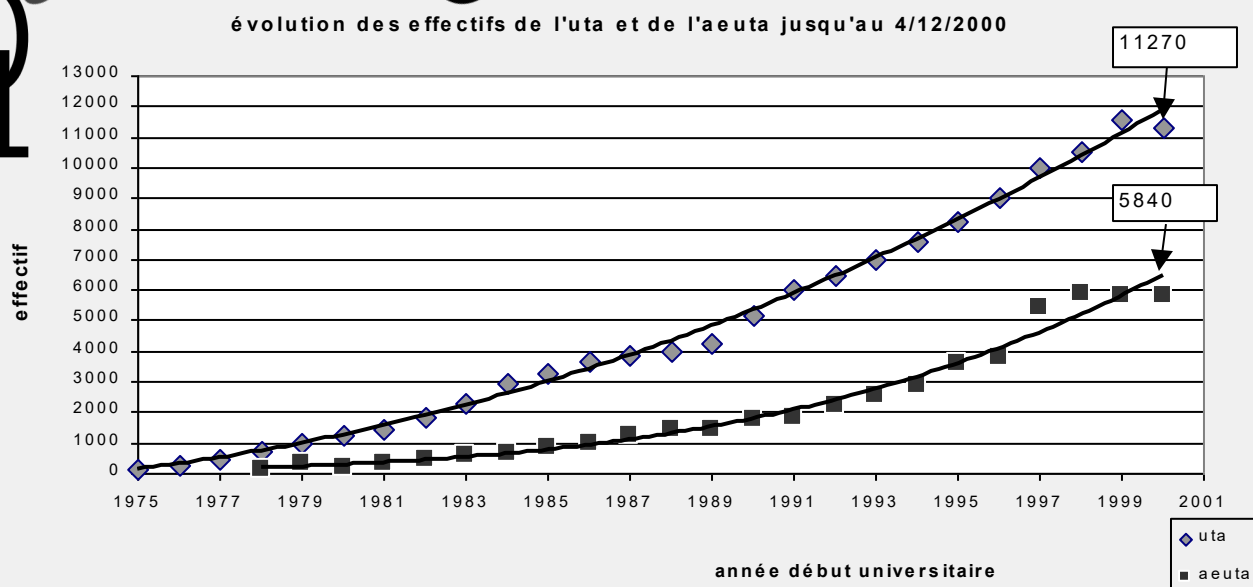
Vous Déménagez, Pensez à Notre Fichier

* Changements d'adresses

*Afin que notre fichier soit actualisé constamment et pour assurer la distribution de votre bulletin ,
informez nous de vos changements d'adresse en utilisant le coupon ci - dessous.*

Nom	Prénom	n° carte étudiant UTA	
Nouvelle adresse	C. P	Ville	tél.
Ancienne adresse	C. P	Ville	tél.

statist.



FICHER AEUTA

* Année universitaire 2000-2001 (fichier au 04/12/2000)

Comme vous pouvez le constater sur le graphique ci-dessus la progression moyenne se

XX^{ème} Congrès



? Québec, Quoi ?

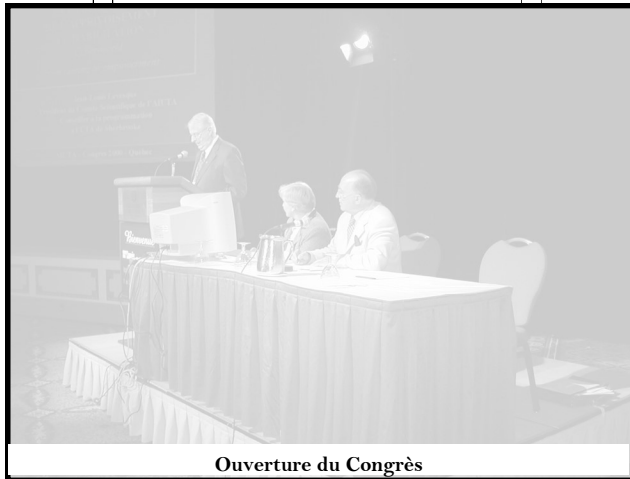
Septembre 2000

Au mois de septembre dernier, l'Association Internationale des Universités du Troisième Age, l'AIUTA tenait à Québec son 20^{ème} congrès, au moment même où le XX^{ème} siècle faisait le décompte de ses derniers jours. Telles sont les coïncidences du calendrier !

Le château Frontenac, dominant la ville de son imposante stature, avait été choisi comme lieu de nos rencontres. Tout un symbole : à ses pieds, gigantesque, le Saint Laurent, enrichi à l'image de nos ans de tous les apports reçus depuis sa lointaine source, coule ses eaux majestueuses et apaisées. Dominant le fleuve la puissante forteresse contemple dans son impassible et muette immobilité ce déferlement de vie qui va enrichir au loin l'infini de l'océan.

" Les aînés branchés sur le troisième millénaire : l'impact des nouvelles technologies sur les aînés " tel était le thème de cette rencontre. En fait les exposés et les débats sur ce thème n'étaient pas, comme le mot impact aurait pu le faire penser, l'observation de possibles outrages que feraient subir les technologies nouvelles à des

neurones aînés. C'était au contraire une ardente exhor-



Ouverture du Congrès

tation à nous approprier ces nouveaux outils d'échange, de savoir et de connaissance pour notre épanouissement et les richesses que nous pouvons partager avec les autres. Près de vingt pays étaient là représentés comme pour témoigner que l'âge n'a pas de frontières et que la branche est commune à toutes les arborescences !

Il revenait au Pr. Louis Bourgeois de l'Université Catholique de Lyon, président

de l'AIUTA, d'ouvrir le congrès. Dans son mot d'introduction où l'élégance du verbe le disputait à la qualité de la pensée, il nous invitait à méditer sur la notion du temps dans son rapport avec l'espace : « les nouvelles technologies ne vont-elles pas agrandir notre temps par l'espace qu'elles tentent d'abolir ? La rapidité de remise en mémoire qu'elles permettent ne va-t-elle pas favoriser l'éclosion des projections sur le futur ? » questionnait-il notamment.

Grâce à une vidéo-conférence diffusée depuis Paris, Joël de Rosnais, prenait le relais, subjuguant son auditoire par la clarté, la pédagogie et la tonicité de son propos. Quelques idées glanées au cours de son exposé : les médias convergent, s'intègrent, "s'inter commutent". L'utilisateur ne confie plus la

(Suite page 9)

A I U T A



tâche de la commutation à un opérateur extérieur, c'est lui même qui en prend l'initiative ; de passif il devient actif, interactif, "inter créatif"... Il devient partie prenante d'une intelligence collective qui se forge peu à peu: "si tu ne sais pas demande, si tu sais partage ". Quatorze pour-cent des internautes sont des seniors ; pour ceux qui ne le sont pas encore entre quelle attitude choisir ? La fuite ?, l'adaptation ?, la lutte ?, l'inhibition ? La réponse est dans la recherche du plaisir : comment se gratifier grâce au réseau, créer pour partager ?... Ces injonctions étaient complétées par quelques conseils pratiques comme celui de s'adapter, d'entreprendre son apprentissage le plus tôt possible et de chercher à apprendre par les enfants : un des aspects, soit dit en passant de l'enrichissement "inter générationnel" que permettent les technologies nouvelles. Enfin une revue des dangers

inhérents à tout nouvel outil venait apporter le bémol indispensable au parachèvement de toute partition de haute volée.

Il serait fastidieux de faire un résumé , a fortiori un inventaire des exposés et des ateliers qui ont suivi ce départ en fanfare. Je ferais cependant une mention spéciale à Jean Louis Levesque de l'Université de Sherbrooke, président du comité scientifique de l'Aiuta. La jeunesse, l'enthousiasme de son propos m'avait déjà frappé au congrès de Schwäbisch-Gmünd. Ayant eu l'honneur à Québec de présider la séance plénière dont il était l'orateur, et un peu trop préoccupé par mon rôle il m'a fallu relire ses propos dans les actes du Congrès pour en apprécier toute la teneur. " Bannissons pour les longues années qu'il nous reste à vivre le mot vieillesse. Le cadeau de vie qui nous est fait à partir de la

soixantaine doit nous conduire à une culture de la longue durée de vie... C'est la révolution de la longévité...Pour nos générations qui se sont structurées dans le travail il s'agit moins de prendre sa retraite que de re-traiter sa vie. Le mot de retraite sonne mal pour évoquer cette longue période de vie qui nous est offerte... Nous ne pouvons pas faire l'économie des nouveaux instruments de communication et de savoir : c'est une ardente obligation. Enfin dans cette civilisation de l'instantané, les seniors que nous sommes , ne doivent-ils pas apporter un petit goût de continuité et de temps qui passe !"Le prochain congrès est déjà programmé sur un thème lié aux droits humanitaires et à la solidarité avec les pays peu ou non pourvus d'

*UNI 3. Il se tiendra à Genève du 3 au 5 octobre 2002. Nous ne pouvons qu'encourager les étudiants de l'UTA à y venir nombreux puiser une grande bouffée de jeunesse.



En plein travail!!!! Les places sont chères



ACTIVITÉS

ARTS ET CIVILISATIONS

Jacqueline Testa



Les cours "Arts et Civilisations" qui ont pour thème "Le Maroc" comptent 111 inscrits au 15/11/2000. Ce cycle comprend 18 ou 19 cours et fait appel à 13 professeurs.

ATELIER ARCHÉOLOGIE ET ARTS MÉDIÉVAUX

Denise Désesquelles

Pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle

Le groupe est au complet.

Nous cheminerons en images par les quatre routes françaises et la Camino Francès en Espagne jusqu'à la cathédrale St Jacques de Compostelle.

Une sortie est prévue au printemps au Puy



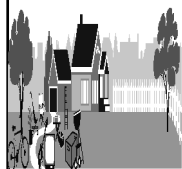
VISITES COMMENTÉES

Programme de janvier à avril 2001



Jean Courbis et Serge Bercand et Nadine Guyotot

A . Le quartier de Montchat



Naissance d'un quartier initiée par une riche famille qui désirait créer pour des gens peu aisés un habitat accessible à la propriété. Ainsi est née la "Ville verte" qui comporte 12 km de rues et quatre places portant encore les prénoms ou les noms de cette famille illustre, une ancienne maison forte (le château) et l'église Notre-Dame de Bon Secours.

Durée de la visite : 2 heures - groupes de 25 personnes

Prix : 35 F

Rendez-vous : devant l'église Notre Dame de Bon Secours, place du château Lyon 03

B . La Croix Rousse insolite



Découverte de l'histoire du plateau de la Croix-Rousse :
— Saint Denis, ancienne église du couvent des pères augustins érigée en 1629

— la grande rue de la Croix-Rousse et les maisons des Canuts
— le jardin Rosa Mir d'une superficie de 400 m2, conçu par un maçon espagnol de 1957 à 1983. Il est entièrement fait de pierres et coquillages et est aujourd'hui propriété de la Ville de Lyon.

Durée de la visite : 2 heures - groupes de 25 personnes

Prix : 35F

Rendez-vous : place de la Croix Rousse, à la sortie du métro, au pied de la



VISITES COMMENTÉES

Programme de janvier à avril 2001



C . L'Antiquaille



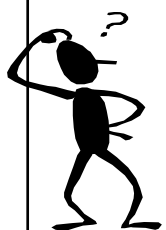
De nombreux témoignages gallo-romains et le goût de son constructeur, Pierre Sala, pour les antiquités lui ont valu son nom. La vaste habitation du XVème devint couvent pour les religieuses de la Visitation au XVIIème puis hôpital.

La tradition localise là le cachot de Saint Pothin. L'endroit devint un lieu de dévotion, de pèlerinage; une crypte fut aménagée et décorée de fresques.

L'hôpital est appelé à être transféré et les bâtiments à être transformés ou démolis dans un très proche avenir.

Durée de la visite : 2 heures 30 -
groupes de 20 personnes - Prix : 35 F

D . Enquête de Frissons au Musée vivant du Roman d'Aventures 01 Jassans



Un circuit dans l'espace et le temps. La fascinante histoire du roman policier et des techniques de la police de Voltaire à Agatha Christie et de Sherlock Holmes aux véritables médecins légistes grâce aux collections de l'Ecole Supérieure de Police, des laboratoires de culture scientifique et de particuliers ou fanatiques du roman policier.

Durée des séances d'animation : 2 heures
et demie (avec café thé biscuits)
Groupe de 50

E .Aéroport international de Lyon Saint Exupéry et Gare TGV

Exposé général sur les différents services et

le fonctionnement d'unb aéroport international: le HUB



Puis entrée à l'intérieur de l'enceinte (comme pour un départ en avion: présentation de la carte d'identité, passage sous le portique), un car vous emmène sur les parkings et près des sites des diverses activités internes telles que pompiers, chenil, lieux d'attente....)

Enfin on termine par la gare TGV et sa conception architecturale originale

ATTENTION ! au moment de l'inscription, donner vos nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, qui doivent être fournis à la police 15 jours avant la visite. De ce fait, vous ne pouvez vous faire remplacer par un autre adhérent à l'AEUTA. Ayez votre carte d'identité sur vous ; les objets métalliques seront déposés avant le passage sous le portique.

Durée du déplacement : 4 heures - Deux

F . Monplaisir.....en lisière

Monplaisir évoque des quartiers récents, des immeubles résidentiels, des bâtiments industriels ainsi que des personnages célèbres du film, de l'architecture, de l'automobile. La visite ne s'intéresse pas à eux et se limite à la frange Nord du quartier. L'ancienne Manufacture des Tabacs maintenant transformée en Université retiendra notre attention. Puis, par le mur peint de la rue du Dauphiné, l'avenue des Frères Lumière, l'église Saint Maurice, nous arriverons au Château Lumière (sans y entrer) et à ses jardins. La visite se terminera place Ambroise Courtois vers le hangar du premier film.



Durée de la visite : 2 heures— groupe de

ACTIVITÉS



VISITES COMMENTÉES...SUITE



Lieux et dates d'inscription pour toutes ces visites

Lieux et dates	Heure	Lieux
Vendredi 5 Janvier 2001	9 h à 11 h 30	L'ARBRESLE Salle des Communautés des Pays de l'Arbresle (près DDE) 117 rue Passemart
Mardi 9 Janvier 2001	9 h à 11 h 30	St GENIS LAVAL Salle de la Médiathèque
Vendredi 12 Janvier 2001	9 h à 16 h 30	LYON Maison des Sociétés Savantes 39 bis rue de Marseille 69007
Mercredi 17 Janvier 2001	9 h à 11 h 30	LYON - VAISE Salle des fêtes de Gorge de Loup 56 rue Sergent Berthet 69009 (près de l'entrée du parking)
Jeudi 18 Janvier 2001	9 h à 11 h 30	DECINES Maison des Sociétés 5 rue Antoine Lumière (près de l'église)
Vendredi 19 Janvier 2001	9 h à 15 h 30	LYON Maison des Sociétés Savantes 39 bis rue de Marseille 69007

Observations

- *Les dates de ces visites vous seront transmises le jour même des inscriptions
- *Les enfants ne peuvent être admis aux visites.
- *Si vous souhaitez établir un compte rendu pour une visite, nous le recevrons avec plaisir.



ATELIER D'ANGLAIS ET ALLEMAND

Jean- Pierre Salore



Ateliers de Langues gérés par l'AEUTA

1°)- ALLEMAND

1 Professeur – 2 cours de 1 heure 30 à la résidence Hénon Croix Rousse

Consolidation de la participation des étudiants. Effectifs en légère augmentation

2°)- ANGLAIS

3 Professeurs – 26 cours de 1 heure 30

Dans 7 lieux de cours différents

Maintien des effectifs dans les cours intermédiaires et de bon niveau rééquilibrage de certains cours et suppression d'activités due à une baisse très sensible des participants

Moyenne des effectifs dépassant légèrement celle de 1999/2000

ACTIVITÉS

RENCONTRES THÉMATIQUES

par Christiane David et Jean-Claude Reverchon

Après le problème des transports, un autre grand thème de la vie de la cité :

POLLUTION ET RISQUES INDUSTRIELS DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE :

Réalité de la pollution ; ses causes, son évolution, son impact



PROGRAMME :

3 rencontres débat au café Bartholdi, Place des Terreaux à Lyon
2 visites

Rencontre 1 – Jeudi 11 Janvier 2001 à 17h 45 : *Histoire et typologie de la pollution*

Avec Madame le Professeur Bouvet, Ecologue à l'Université de Lyon I, Directrice de l'Institut de Génie de l'Environnement

Rencontre 2 – Jeudi 1^{er} Février 2001 à 17h45 : *Les risques liés à la pollution ; le point de vue du médecin*

Avec le Docteur André Sarcey médecin spécialiste de l'impact de la pollution sur la santé, ayant participé à l'élaboration du Programme Millénaire 3 de la Courly

Rencontre 3 – Jeudi 15 Mars 2001 à 17h45 : *Les risques industriels dans l'agglomération lyonnaise.*

Avec Mr Michel Reppelin, Maire de Collonges au Mt d'Or , Président du Groupe Risques Industriels du SPIRAL (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise)

Visite 1 – Jeudi 1^{er} Mars de 9h45 à 12h : *Station de mesure* de la pollution de l'air de la Coparly

Visite 2 – Jeudi 29 Mars de 9h45 à 12h : *Usine Rhodia* à Saint Fons

Inscriptions lors de la première rencontre,

Ou auprès de Mr Reverchon : tel/fax 04 74 59 07 21

Rencontres thématiques AEUTA 39 bis rue de Marseille 69007 LYON (chèque de 180 F ordre AEUTA)

...COMMUNIQUÉ...COMMUNIQUÉ...COMMUNIQUÉ...

Regards Sur Le Monde

Ouvert à tous

Le rêve, l'évasion, le dépaysement, voici ce que nous proposent nos intrépides voyageurs. Ils nous font partager leur vision du monde à travers des diapositives d'hier et d'aujourd'hui , une bien agréable façon de voyager

Les projections des diapositives commentées ont lieu : **Espace Jean Couty, sur le parking Gorge de Loup, 56, rue Sergent Michel Berthet (Métro Gorge de Loup) 69009 Lyon**

Le Vendredi à 14h30

Programme 2000/2001

12 janvier HAWAII 2000 : Îles forgées par le Feu	09 mars LYON au bord de l'eau La SAÔNE
25 janvier LA NAMIBIE : Un Désert plein de surprises	18 mars Le MOYEN ORIENT : CARREFOUR de l'HISTOIRE
02 février PEROU-BOLIVIE Sur les traces des Incas	20 avril La REUNION & l'Île MAURICE deux Îles jumelles mais si différentes
23 février Flânerie en Germanie Méridionale de la Rhénanie allemande au Tyrol autrichien	11 mai Le PAKISTAN l'aventure

Prix à la Séances 25F—Prix dégressif pour plusieurs séances

Renseignements lundi et mercredi de 9h à 12h -- vendredi de 14h à 17 h

26 rue St Pierre de Vaise Lyon 9^{ème} tél. /Fax : 04 78 64 20 40

Responsables Paul BONIJOLY Tél. 04 78 25 59 27 / Lisette NASSI - Tél. : 04 78 83 97 76

(Bulletin N° 40- AEUTA)

ACTIVITÉS



JOURNÉES D'ÉTUDES

par Gérard Fulchiron

MERCI POUR L'ACCUEIL RÉSERVÉ A CETTE NOUVELLE ACTIVITÉ

Ça Marche.....On Continue !

Vous allez vous inscrire à de nouvelles J.E., remplissez bien la demande d'inscription insérée dans le bulletin et rédigez une note de motivation en cinq lignes sur papier libre. Cette dernière formalité peu contraignante et retenue pour l'avenir, sert à sélectionner votre candidature.

L'école Nationale Vétérinaire de Lyon a accepté 30 étudiants maximum pour les visites, vous étiez 150 à vous inscrire, 2 visites, ont été programmées à ce jour (les 23/11/2000 et 26/04/2001)...Comment faire sinon retenir les étudiants les plus motivés.

A . INSCRIPTIONS CLOSES

École vétérinaire à Lyon

90 étudiants attendent une troisième visite qui aura lieu en oct./nov. 2001, (voir date dans les prochains bulletins) Les étudiants en liste d'attente seront prévenus, et il n'y aura pas de nouvelles inscriptions en 2000/2001

B . INSCRIPTIONS OUVERTES



L'Eau à Lyon – Hier et Aujourd'hui :
2 visites programmées

♦ **Lundi 19 mars 2001**
♦ **Mercredi 21 mars 2001**

Programme proposée :

1 ère partie : Matinée - L'Eau à Lyon Aujourd'hui
9 H. Accueil à l'usine de pompage de la Générale des Eaux (Groupe VIVENDI) à Croix Luizet. Un parking pour les voitures particulières est prévu pour la journée, plan d'accès communiqué avec billet de participation. Visites des installations et conférence.

2 ème partie : déjeuner et après midi - L'Eau à Lugdunum
vers 11 h 15 départ en petit car pour Fourvière où arrivaient, aux premiers siècles de notre ère, 4 aqueducs (totalisant près de 210 km de canalisation) qui alimentaient en eau de source la capitale de la Gaule. Lugdunum est alors le deuxième complexe hydraulique du monde romain après Rome.

Déjeuner vers 13 H ` au clos de Chaponost `
Projection de transparents pour illustrer une présentation générale de l'aqueduc.

Le voyage vous conduira ensuite le long du tracé de l'aqueduc du Gier, un ouvrage de Génie Civil d'une grande envergure, d'une technique savante et d'un environnement anecdotique très riche et suggestif . Pour 18 H 30 retour au parking de Croix Luizet pour récupérer les voitures.

Attention des arrêts sont prévus pour la visite de certains sites archéologiques non accessibles en car. La poursuite pédestre est réservée aux bons marcheurs ne craignant pas un petit effort bien récompensé. Prévoir bonnes chaussures et vêtement de campagne suivant prévision météo. Pour cette **J.E** répétée 2 fois

Accueil 9h usine la Générale des Eaux (Groupe Vivendi) à Croix Luizet

Nombre de personnes 25 maximum.

Tarif : 275 F



La Centrale Nucléaire du Bugey et le lac de Paladru

(Une autre histoire d'eau !)
2 visites programmées

♦ **Vendredi 16 Mars 2001**

♦ **Vendredi 27 Avril 2001**
Contraste, entre deux sites extrêmes, un point commun l'eau. Visites très instructives pour comprendre les âges de la pierre et de l'atome.
Une extension à partir de Charavines sera la surprise du voyage

Visites:

La Centrale Nucléaire du Bugey (le XX siècle)

Le lac de Paladru à Charavines (âgé de 5000 ans)

Un déjeuner sympa au bord du Rhône à Groslée vous réservera quelques bons moments gastronomiques de ce Bugey secret et plein de caractère.

Attention !
carte d'identité ou passeport sont exigés pour pénétrer dans l'enceinte du CNPE/Bugey.
En raison d'installations comportant des escaliers composés de caillebotis il est recommandé aux dames le port de chaussure à talon plat.
Les photos ne seront pas autorisées et les visiteurs pour entrer dans l'enceinte nucléaire se soumettront au passage d'un portique détecteur de métaux.

Départ : Place Bellecour – côté Saône 7 H 30

Retour même lieu vers 19 H.

Nombre de places 45 par voyage—**Tarif : 290 F**



JOURNÉES D'ÉTUDES

Une Journée Baroque et décoiffante

- ♦ **deuxième quinzaine d'avril 2001** (1^{er} groupe)
 - ♦ **deuxième semestre 2001** (2^{ème} groupe)
- Aux confins de notre région Rhône-Alpes nous proposons une visite en compagnie de techniciens de talent de l'Aéronautique française et de guides chevronnés de la FACIM, vous découvrirez successivement dans un mouchoir de poche!
- Les laboratoires de l'ONERA (office national des Études et de la Recherche de l'Aéronautique)
 La soufflerie de Modane-Avrieux.
 La barrière Sarde d'Esseillon (architecture militaire du XIX siècle)
 Deux chefs d'œuvre savoyards de la contre Réforme Saint Thomas de Canterbury à Avrieux et N.D. de

l'Assomption à Bramans .

Déjeuner au clairon dans le fort Marie Christine de Savoie ! au menu beaucoup mieux que des biscuits de guerre.

Les étudiants inscrits et en surnombre au premier voyage seront prioritaires pour le deuxième voyage

Attention !

la participation à cette J .E exige un lever tôt et de la résistance.

Départ 5 H 45 du matin

Lieu : place Bellecour côté Saône et retour même lieu vers 21 H 00

(programme détaillé joint à votre billet dès l'émission.)

Nombre de places : 28 -

Tarif : 465 F

C Programmation annoncée (dans bulletin d'avril 001)

Inscription et Programme du 1^{ER} SEMESTRE 2001

THEMES des J.E	Dates année 2001	Nbr.	Tarif
B Centrale Nucléaire du Bugey	Vendredi 16 mars	45	290 F
B Centrale Nucléaire du Bugey	Vendredi 27 avril	45	290 F
B L'Eau à Lyon	Lundi 19 mars	25	275 F
B L'Eau à Lyon	Mercredi 21 mars	25	275 F
B Une journée Baroque et décoiffante	2 ^{me} quinzaine d'avril	28	465 F

ATTENTION !! Un adhérent de l'AEUTA ne pourra s'inscrire qu'à une seule de ces journées. Dans la mesure du possible ces Journées seront renouvelées.

Demande individuelle d'inscription à une de ces J.E

Dernier Délai 31 janvier 2001

Mme, Melle, Mr,

numéro de carte UTA

adresse complète

téléphone

Thème choisi :

En date du :

note de motivation obligatoire identifiée et datée (5 lignes maximum sur papier libre,)

Souhaite participer à ce thème choisi et m'engage à verser la somme de dès que mon inscription me sera signifiée par courrier au plus tard le **15 FEVRIER 2001**. Cette note est à remplir et à détacher du Bulletin ou à photocopier et à adresser à : **Gérard Fulchiron, responsable AEUTA de l'activité J.E,—1 A avenue Paul Santy, 69130 Ecully** Le chèque sera établi au nom de l'AEUTA et toute correspondance est à adresser aux coordonnées du responsable indiquées ci-dessus . Merci de votre compréhension.



LE COIN DES LECTEURS

Si vous souhaitez nous aider dans la convivialité faites vous connaître car nous recherchons des personnes sachant se servir de l'informatique (Word, publisher, excel) pour apporter de l'aide à la mise en place de fichierset travaux divers pour l'Association. Merci

! 8008

AEUTA, courrier des lecteurs
39 bis rue de Marseille
69007 Lyon

Recherchons un traducteur italien pour notre site AEUTA

Chers lecteurs,
Nous sommes heureux de constater que vous lisez attentivement notre bulletin relevant ainsi toutes les fautes d'orthographe que nous avons commises. Nous vous en remercions.
À ce propos nous avons reproduit dans ce bulletin des mots entendus mais que nous n'avons pu trouver dans aucun dictionnaire.
Avez-vous trouvé ces mots? Écrivez - nous. (Service bulletin)



Information aux nouveaux adhérents

- ♦ Notre bulletin paraît trois fois par an. Janvier- Avril- Septembre
- ♦ Si notre bulletin de septembre ne vous a pas été remis lors de votre adhésion à l'Association, vous pouvez soit nous le réclamer en écrivant au service Bulletin, soit le retirer directement à Clio.
- ♦ Merci de votre compréhension



ENQUÊTE SUR VOS PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE CONFÉRENCES UTA

Merci à tous ceux qui ont déjà répondu à notre enquête.
Nous demandons aux nouveaux adhérents et aux retardataires de bien vouloir y répondre afin

Entourez la bonne réponse ou complétez les cases

SEXE ☐ M ☐ F

ÂGE

CODE

Niveau d'études ☐ primai ☐ secondai ☐ universitair

Habituellement , à combien de cycles de conférence participez-vous par an ?

0 1 2 3 + de

Le choix de vos cycles de conférence est-il lié à :(plusieurs réponses possibles)

- ⓓ au thème
- ⓓ à la qualité du conférencier
- ⓓ à la proximité de votre domicile
- ⓓ autres : précisez.....

à expédier à **AEUTA , service Bulletin , 39 bis rue de Marseille , 69007 LYON**
(Bulletin N° 40- AEUTA)